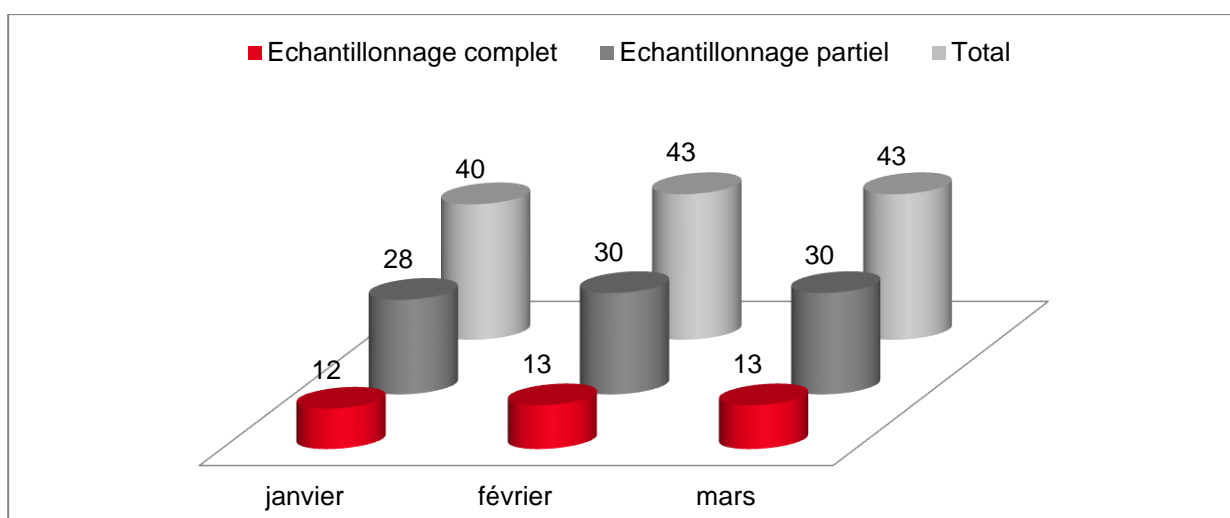


Rapport trimestriel 1/2019 sur le contrôle de l'origine par test ADN

Rapport sur la période de janvier à mars 2019

Abattoirs participants

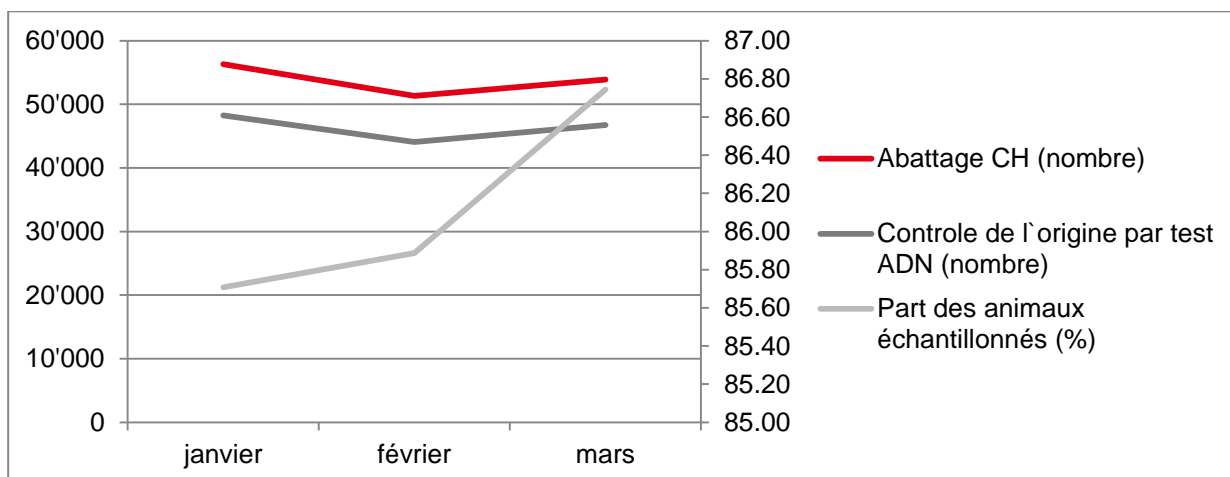
À la fin mars 2019, 43 abattoirs au total participaient au contrôle de l'origine par test ADN, dont 13 avec un échantillonnage complet et 30 avec un échantillonnage partiel. La liste actualisée en permanence est disponible sur www.proviande.ch/dnaparticipants.



Le prélèvement des échantillons de référence dans les abattoirs constitue une activité essentielle au sein du système. Un abattoir participant comprenant une boucherie a cessé son activité le 31.12.2018. D'autres abattoirs ne cessent d'être contactés afin de continuer d'augmenter le nombre d'exploitations participantes ainsi que le nombre d'animaux prélevés.

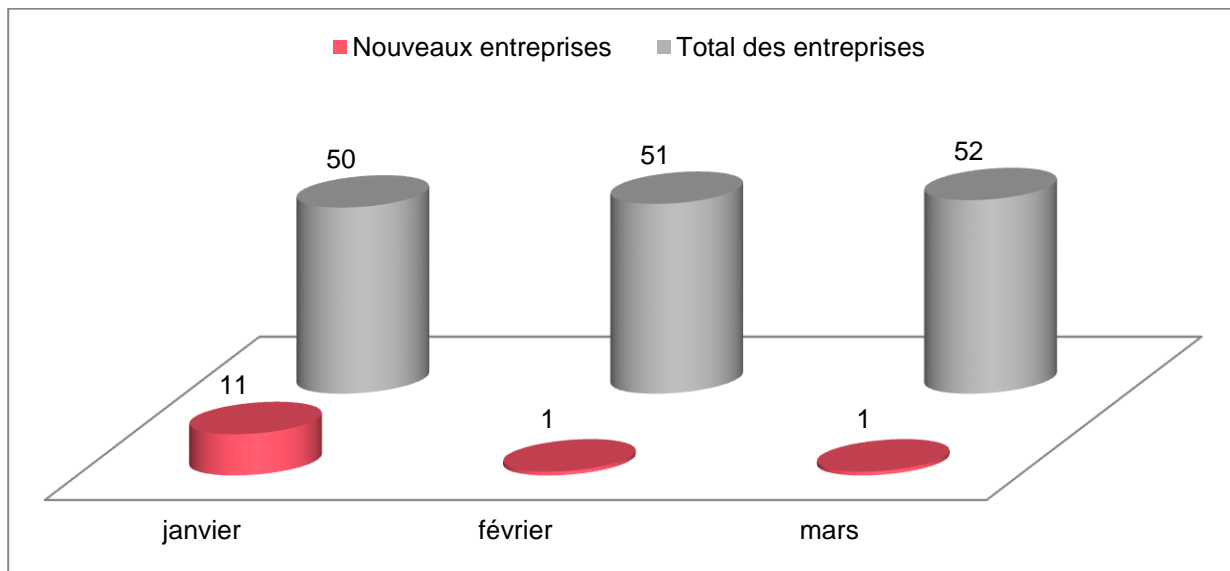
Nombre d'abattages et d'animaux soumis à échantillonnage

Entre janvier et mars 2019, 161'504 animaux de l'espèce bovine ont été abattus en Suisse. Des échantillons d'ADN ont été prélevés sur 139'072 carcasses, soit une couverture de plus de 86%.



Responsables de la mise en circulation de la marchandise participants

Jusqu'à la fin mars 2019, 52 responsables de la mise en circulation de viande et de produits carnés avaient signé la déclaration d'intention relative à la mise en œuvre du contrôle de l'origine par test ADN. La liste actualisée en permanence est disponible sur www.proviande.ch/dnaparticipants.



Au bout de sept mois, le nombre de responsables de la mise en circulation de la marchandise participants peut être considéré comme satisfaisant. Des acteurs du marché sont contactés activement et les possibilités et prestations existantes leur sont présentées. L'objectif consiste à augmenter de manière continue le nombre de participants.

Prélèvement d'échantillons de référence

En Suisse, les animaux de l'espèce bovine sont abattus dans 484 abattoirs, et 74% des abattements sont effectués dans les cinq plus grandes exploitations. Les abattoirs suisses les plus importants et la plupart de ceux de moyenne envergure sont aujourd'hui affiliés au contrôle de l'origine par test ADN. La participation d'autres abattoirs de taille plutôt modeste n'engendre par conséquent qu'une augmentation faible de la couverture en pourcentage des animaux prélevés. Pour atteindre une augmentation de 1% de la couverture nationale, des échantillons doivent être prélevés sur environ 6 000 animaux supplémentaires.

Monitoring du marché

Le monitoring du marché a bien démarré en 2019. L'objectif de 100 échantillons par mois a pu être atteint sans difficulté au premier trimestre. La poursuite du développement du monitoring du marché est en cours.

Résultats

L'évaluation et le traitement des résultats des échantillons de contrôle issus du monitoring de marché sont en cours. En cas d'absences de correspondance, les responsables de la mise en circulation de la marchandise correspondants sont orientés et la poursuite du traitement est effectuée conformément à la feuille de route.

Prestations de services destinées aux participants

La première prestation, intitulée «Contrôles de processus internes», est proposée depuis le début de l'année 2019. Grâce à cette offre, les exploitations participantes peuvent contrôler leurs processus internes et examiner les éventuels mélanges indésirables entre différents lots. Une deuxième prestation de services dans le domaine des achats est en cours d'élaboration. Avec cette prestation de service, les participants pourront faire réaliser des prélèvements sur leurs achats auprès de tiers et disposeront d'un instrument afin de contrôler le respect de leurs conditions de livraison en termes d'origine.

Prestations de services destinées aux tiers

Nous recevons de plus en plus des demandes de tiers qui souhaiteraient exploiter les possibilités offertes par le contrôle de l'origine par test ADN. Ainsi, ce dernier a été utilisé dans le cadre d'un travail de recherche d'Agroscope à Posieux. Dans ce contexte, on a pu déterminer, pour des morceaux de viande achetés au détail et dont la tendreté a été contrôlée, les exploitations de provenance et leurs systèmes de production. Une autre partie intéressée est un gestionnaire de label régional qui, à l'aide du contrôle de l'origine par test ADN, souhaite contrôler le respect des directives du label et optimiser ainsi la valeur ajoutée.

Communication

Depuis le début du mois de mars, toutes les parties intéressées ont à leur disposition une brochure qui décrit de manière exhaustive le contrôle de l'origine par test ADN. La brochure est disponible en français, en allemand et en italien. Elle peut être commandée en ligne ou téléchargée au format PDF. Une vidéo explicative a également été publiée (www.proviande.ch/adn).

Développement prévu

- Renforcement du monitoring du marché, y compris la certification par la SQS et le développement de l'infrastructure technique.
- Traitement des résultats du monitoring du marché, y compris la communication.
- Préparation du monitoring du marché dans le secteur gastronomique.

06.05.2019 / Proviande